

Modalités d'enseignement et préprogramme de l'enseignement du DIU : attention aux dates retenues pour les journées d'enseignement car deux ont dû être modifiées en raison de la disponibilité des salles où se dérouleront les enseignements du diplôme.

En raison des incertitudes sur l'évolution de la crise sanitaire nous ne savons pas encore parmi les trois possibilités suivantes, celle qui va être retenue par les Universités pour les enseignements au cours de l'année universitaire 2021 2022.

En effet, les enseignements pourront être donnés de trois façons différentes en raison de l'intensité de la crise sanitaire.

- Si le risque sanitaire est important, les enseignements seront réalisés comme pour l'année universitaire 2020-2021 de façon distancielle par le système Zoom. Je dois dire que ce système nous a donné pleine satisfaction l'année passée et que nous avons pu maintenir une très bonne interactivité entre les enseignants et les participants au diplôme universitaire.
- Si le risque sanitaire est moins important, les enseignements seront donnés à la faculté de Médecine Pitié-Salpêtrière dans un grand amphithéâtre de 400 places (pour permettre la distanciation) localisé au 91 ou au 105 boulevard de l'hôpital à Paris dans les locaux de la faculté de Médecine Pitié-Salpêtrière (pour une seule date le 26 novembre 2021 , nous devons aller dans les locaux de la faculté de médecine Saint-Antoine : Grand amphi de la faculté à l'hôpital Saint-Antoine) .
- Si comme nous l'espérons tous, la situation sanitaire est contrôlée les enseignements auront lieu dans l'amphithéâtre du département d'anesthésie réanimation du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, localisé au 87 boulevard de l'hôpital 75013 Paris au troisième étage du bâtiment Georges Heuyer situé en face de la pharmacie (un plan sera envoyé).

Les modalités retenues seront communiquées au mois de septembre 2021.

L'inscription au DIU se fait, dès à présent, en déposant vos documents sur la plateforme de l'Université de Paris et votre dossier sera validé électroniquement.

Programme et modalité d'enseignement :

Cours de 9 H 30 à 18 H 30 un vendredi par mois

1° Distanciel : par ZOOM

2° Hôpital Pitié Salpêtrière, 48 Bd de l'Hôpital Paris,

Salle de cours du service d'anesthésie, Bâtiment Heuyer (en face de la Pharmacie)

3° faculté de médecine Sorbonne université site Pitié-Salpêtrière 91 ou 105, boulevard de l'hôpital 75013 Paris sauf le 26 novembre site hôpital Saint-Antoine.

22 octobre 2021 : amphithéâtre D (bâtiment 91)

26 novembre 2021 : grand amphi dans les locaux de la facultés à l'hôpital Saint-Antoine

10 décembre 2021 : amphithéâtre D

21 janvier 2022 : amphithéâtre E (bâtiment 105)

11 février 2022 : amphithéâtre E

11 mars 2022 : amphithéâtre E

8 avril 2022 : amphithéâtre E

13 mai 2022 : amphithéâtre E

10 juin 2022 : amphithéâtre E

Programme DIU Expertise Médicale 2021 – 2022 :

Cours de 9 H 30 à 18 H 30 les 22 octobre 2021 ; 26 novembre 2021 ; 10 décembre 2021 ; 21 janvier 2022 ; 11 février 2022 ; 11 mars 2022 ; 8 avril 2022 ; 13 mai 2022 ; 10 juin 2022

1° 22 octobre 2021

9H30 – 10H30 Présentation de l'enseignement - Professeur B. LUDES, Professeur L FOURNIER, Professeur R. GAILLARD, Professeur P. CORIAT, Docteur T. VILLEVIELLE, Docteur B GACHOT.

10 H 30 - 12H45 Histoire de l'expertise - Professeur B. LUDES ; Organisations judiciaires en France et en Europe - Professeur B. LUDES

14H 15 – 16 H 15 Principes généraux de l'expertise en fonction des différentes juridictions. Professeur P. CORIAT (expert National)

16H 30 – 18H 00 Principe général de responsabilité : le lien de causalité entre la faute et le dommage M. RICHARD PIAUGER (Service Juridique APHP)

2° 26 novembre 2021

L'expertise

9 H30 - 10H 45 Responsabilité civile en matière médicale, pour faute et sans faute, la notion de perte de chance F. AVRAM (Magistrat)

11H 00 – 12H 45 Qu'est-ce qu'une expertise médicale Docteur Thierry VILLEVIELLE (expert)

14 H 00 – 16H 00 Le code de la santé publique et les vigilances - La loi sur le handicap - Professeur L. FOURNIER

16H 00 – 16 H 45 Responsabilité médicale: quelle juridiction pour quelle "faute" ? – Maitre Christine LIMONTA.

16 H 45 – 17 H 15 Le tribunal administratif et les spécificités de la juridiction administrative Professeur P. CORIAT

3° 10 décembre 2021

Pénal

09H 30 – 10 H 30 Les Expertise Pénales, procédure et modalités Professeur P. CORIAT

10 H 30 – 11H 45 L'expert et la procédure pénale - Déposition de l'expert devant le tribunal correctionnel, la cour d'assises Les Relations expert - justice pénale ; Jean Marc HELLER (Président de chambre honoraire à la Cour d'Appel de Paris, ancien président de cour d'assises)

12H00 13H00 : Les fautes médicales au pénal : le point de vue du magistrat : Nadine PERRIN (Avocate Générale)

14 H 15 – 15 H 15 Invalidation de l'expertise pour non-respect des règles de procédure Maitre Michel PRADEL

15H 20 - 16H30 Contentieux de la sécurité sociale : La contestation médicale devant la commission médicale de recours amiable Maitre Michel PRADEL, Maitre Perle PRADEL-BOUREUX

4° 21 janvier 2022

Les Commissions de Conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux

09H 30 – 11 H 30 Principes de l'expertise devant les C.C.I. ; CCI et aléa thérapeutique – (CCI) Émilie MAUCLAIR CCI Ile de France

11 H 45 - 13H 00 Violences sexuelles Docteur Charlotte Gorgiard, l'UMJ de l'Hôtel Dieu

14 15 H - 17 H 30 **les différentes missions de l'expert psychiatre** : la prépondérance du pénal, Professeur R. GAILLARD, Docteur Nicolas DANTCHEV Les enjeux de l'expertise psychiatrique au civil (situations neuropsychiatriques en expertise civile, postes de préjudice psychiatrique (Nomenclature DINTHILAC), état antérieur et imputabilité, date de consolidation, situation spécifique : psycho traumatisme (dont victimes du terrorisme), définition de l'ITT psychologique), Docteur N. DANTCHEV et Docteur A. SALVADOR

5° 11 février 2022

Les expertises au pénal : les examens complémentaires dans le cadre de l'expertise

09 H 30 – 10 H 30 L'autopsie médico-légale - Docteur I. PLU (Expert)

10 H 45 – 12 H 45 Expertise toxicologique - Docteur M DEVEAUX (Expert)

14 H 00 – 15 H 30 Expertise génétique - Professeur B. LUDES

15 H 30 – 17 H 00 Examens histo-pathologiques - Professeur P BARBET (Expert)

17H00 - 18 H00 Scanner : indications et applications Docteur Joseph BENZAKOUN

6° 11 mars 2022

Méthodologie de la quantification du dommage corporel

09 H 30 – 11H 30 Les principes généraux d'indemnisation du préjudice corporel Jean-Paul BESSON Premier vice-président en charge du pôle « réparation du préjudice corporel » TGI de Paris

11 H 45 – 13 H 00 La fixation des préjudices et la Tierce personne – Docteur B. GUEGUEN

14 H 15 – 15H 30 La nomenclature DINTHILAC et ses barèmes - Madame RICHARD PIAUGER (Service Juridique APHP)

15H 45 – 16 H 45 La date de consolidation - Professeur L. FOURNIER

16H45 – 18 H00 : La rédaction du rapport d'expertise : la forme, le fond et les pièges à éviter Docteur Thierry VILLEVIELLE (expert)

7°8 avril 2022

9H 30 – 11 H 30 Les infections nosocomiales : définition et aspects médico-judiciaires. Docteur B. GACHOT (expert) et Vincent BOIZARD (avocat)

11 H 30 – 13 H 00. Expertises judiciaires et administratives: modalités pratiques et spécificités. Docteur Thierry VILLEVIELLE (expert)

14 H 15 – 17 H 00 Les chefs de préjudices en dommage corporel – de la théorie à la pratique Docteur J. REVERBERI (Expert)

17H15 – 18 H15 : Fautes déontologiques lors des opérations d'expertise Maître D GANEM CHABENET , Docteur H BOISSIN

8° 13 mai 2022

09 H 30 – 11H 15 Le magistrat face au rapport d'expertise médicale. D. DUVAL-ARNOULD (conseillère à la Cour de cassation)

11 H 30 – 12H 15 L'information sur les risques : bonnes pratiques et manquements Professeur A. LIENHART

12 H 15 – 13 H 00 Le rôle de la Commission Nationale des Accidents Médicaux dans le dispositif d'indemnisation amiable - Professeur A. LIENHART

14 H 15 – 16H00 La psychologie de l'expertise Docteur Michel Bernard (Expert National)

16 H 00 - 17 H 00 Les conditions de la nullité du rapport et le mode rédactionnel Docteur Michel Bernard (Expert National)

17H 00 – 18H 00 Éthique et moral en expertise. Docteur Michel Bernard (Expert)



Université
de Paris

8° 10 juin2022

9H30 - 10 H 45 La médiation médicale Professeur D. Devictor

11 H 15 – 12 H 45 Le rôle du médecin conseil : Docteur JL PANSARD

14H 30 EXAMEN